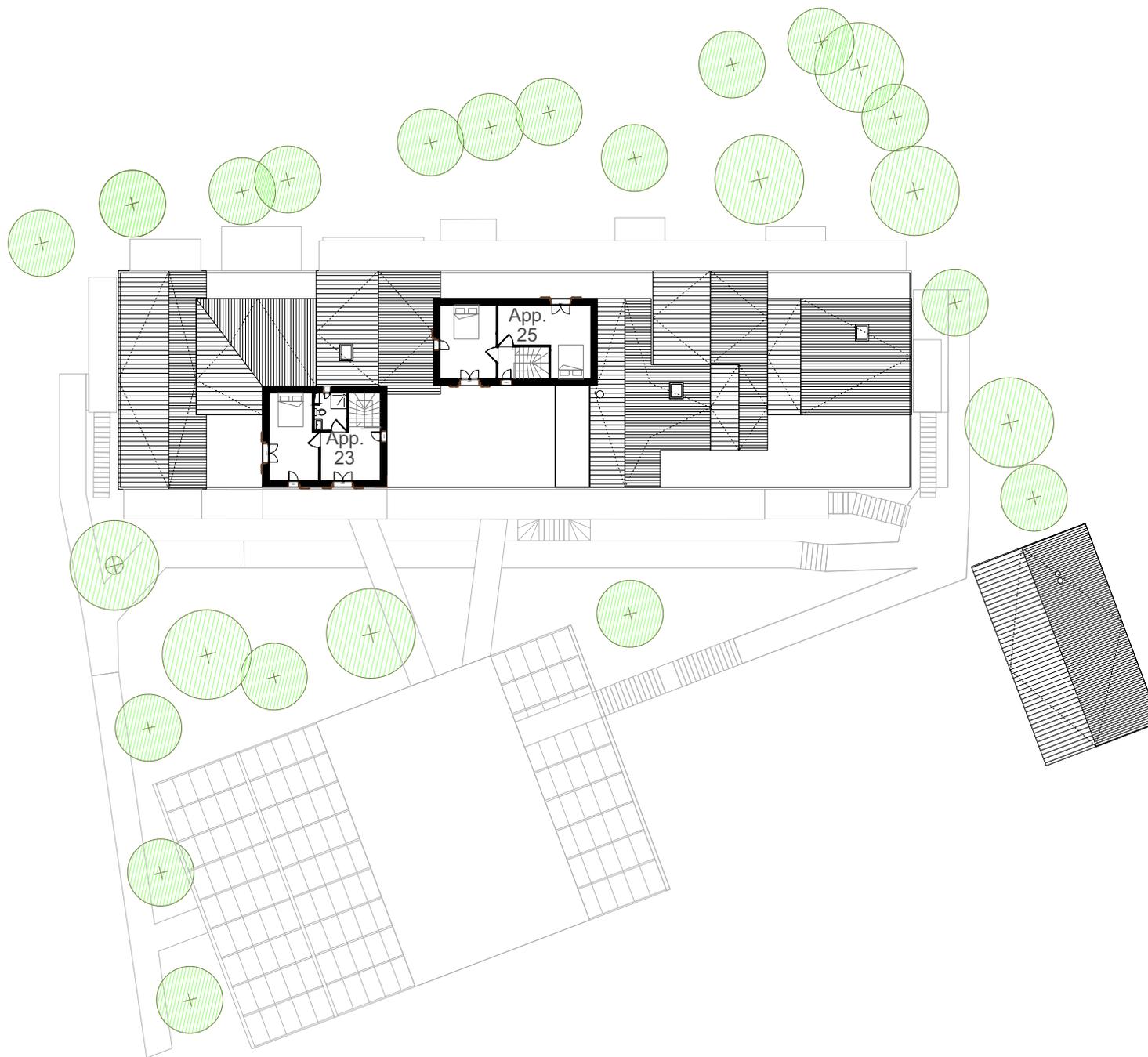


Le Plateau des possibles

îlot 6.6 nord - Bègles Bel Air

Plan R+4



NOTA :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles. Les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L261-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, convecteurs ainsi que l'emplacement des équipements, sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier indiqués sur plan ne sont pas fournis et sont représentés à titre indicatif.
- Les aménagements des terrasses et loggias sont représentés à titre indicatif. Ils ne sont pas fournis avec le logement.
- Finitions terrasses et loggias : se reporter aux notices descriptives.



Date : 09/08/2021

Indice A